



Doc. 13018
01 octobre 2012

Le respect des obligations et engagements de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 13

M. Robert BIEDROŃ, Pologne, Groupe socialiste

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 18, insérer le paragraphe suivant:

« Les atteintes aux droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres restent une préoccupation grave, avec l'introduction de lois limitant la liberté d'expression et de réunion en lien avec l'homosexualité dans neuf entités constitutives de la Fédération de Russie et la proposition d'une législation similaire à la Douma fédérale, et avec le fréquent refus d'autoriser des rassemblements pacifiques, malgré l'arrêt rendu par la Cour européenne des droits de l'homme en l'affaire Alekseyev c. Russie. »

Déposé par:

BIEDROŃ Robert, Pologne, SOC
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC
BOROWSKI Marek, Pologne, SOC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
CRAMON-TAUBADEL Viola, von, Allemagne, SOC
DEBONO GRECH Joseph, Malte, SOC
DOBBIN Jim, Royaume-Uni, SOC
FLEGO Gvozden Srećko, Croatie, SOC
GARDETTO Jean-Charles, Monaco, PPE/DC
GUNNARSSON Jonas, Suède, SOC
HÄGG Carina, Suède, SOC
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC
JENSEN Mogens, Danemark, SOC
MAURY PASQUIER Liliane, Suisse, SOC
MEALE Alan, Royaume-Uni, SOC
MONTAG Jerzy, Allemagne, SOC
MULIĆ Melita, Croatie, SOC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
PFLUG Johannes, Allemagne, SOC
RUPPRECHT Marlene, Allemagne, SOC
SAAR Indrek, Estonie, SOC
STRIK Tineke, Pays-Bas, SOC
SZABÓ Vilmos, Hongrie, SOC
TIRELI Nansi, Croatie, SOC
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
VILLUMSEN Nikolaj, Danemark, GUE
VRIES Klaas, de, Pays-Bas, SOC

1. 2012 - Quatrième partie de session

